

Paris, le 20 février 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

Priorité Santé Mutualiste* Prévention des maladies cardiovasculaires

La Mutualité Française et la Fédération Française de Cardiologie signent un accord de partenariat

Dans le cadre de Priorité Santé Mutualiste, démarche de l'ensemble des mutuelles pour permettre à tous leurs adhérents d'accéder à la qualité en matière de santé, et partageant la même volonté de développer la prévention, le dépistage et la qualité des prises en charge des maladies cardiovasculaires, la Mutualité Française et la Fédération Française de Cardiologie ont signé aujourd'hui un accord de partenariat.

La Fédération Française de Cardiologie et la Mutualité Française ont d'ores et déjà retenu trois actions :

- **Informier et soutenir les adhérents mutualistes et leur entourage** : la Mutualité Française pourra être le relais des campagnes de communication et d'information de la Fédération Française de Cardiologie auprès des adhérents mutualistes via les différents supports de communication des mutuelles : presse mutualiste, sites internet mutualistes, le journal quotidien de la Mutualité Française, l'AFIM, etc.
- **Permettre aux adhérents mutualistes d'accéder à une information transparente sur le système de santé** : l'un des objectifs de Priorité Santé Mutualiste est d'offrir aux adhérents mutualistes, à leurs proches et aux professionnels qui les accompagnent, un point d'information unique multimédia via un centre de contacts** destiné à les conseiller et à les orienter. Dans le domaine des maladies cardiovasculaires, la Fédération Française de Cardiologie apportera son expertise et son savoir-faire auprès de la Mutualité Française afin de l'aider à comprendre les besoins des adhérents et leur délivrer une information de qualité.
- **Proposer aux adhérents et à leur entourage des journées de sensibilisation sur l'ensemble du territoire** : la Mutualité Française et la Fédération Française de Cardiologie mobiliseront leurs réseaux locaux et agiront en synergie pour coordonner l'organisation de ces journées.

* Fiche de présentation de Priorité Santé Mutualiste sur demande auprès du service de presse de la Mutualité Française.

** Dans le cadre de Priorité Santé Mutualiste, la Mutualité Française proposera à ses adhérents, à leurs proches et aux professionnels de santé qui les accompagnent de se mettre en relation avec des conseillers santé, via un centre de contacts, accessible par téléphone et internet, qui couvrira un champ d'informations sanitaires, sociales et médico-sociales, et qui fera le lien entre information, orientation et accompagnement.

Rappelons que l'on estime à environ 20 millions le nombre de personnes qui sont actuellement concernées par les pathologies cardiovasculaires en France. Elles représentent une cause majeure de mortalité tous sexes confondus, avec 150 000 décès d'origine vasculaires cardiaques et cérébraux par an, soit un tiers de l'ensemble des décès. En France, un décès toutes les trois minutes est d'origine vasculaire, cardiaque ou cérébrale.

La France connaît des disparités régionales : le risque est deux fois plus élevé dans le Nord que dans le Sud, et surtout sociales, marquées : un ouvrier a 10 fois plus de risque qu'un cadre de faire un infarctus du myocarde et ceci n'évolue pas depuis plusieurs années. Au contraire, l'écart se creuse (données issues de l'Observatoire Régionale de la Santé et de l'Organisation Mondiale de la Santé).

A propos de la Mutualité Française

Présidée par Jean-Pierre Davant, la Mutualité Française fédère la quasi totalité des mutuelles santé en France. 6 Français sur 10 sont protégés par une mutuelle de la Mutualité Française, soit près de 38 millions de personnes et quelque 18 millions d'adhérents.

Organismes à but non lucratif, ne pratiquant pas la sélection des risques et régis par le code de la Mutualité, les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale.

Les mutuelles disposent également d'un réel savoir-faire médical et exercent une action de régulation des dépenses de santé et d'innovation sociale à travers leurs 2 000 services de soins et d'accompagnement mutualistes : hôpitaux, cliniques, centres de santé médicaux, centres dentaires et d'optique, établissements pour la petite enfance, services aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, etc.

La Mutualité Française contribue aussi à la prévention et à la promotion de la santé à travers son réseau d'unions régionales, d'unions départementales et ses services de soins et d'accompagnement.

A propos de la Fédération Française de Cardiologie

La Fédération Française de Cardiologie est une association Loi 1901, reconnue d'Utilité Publique qui lutte depuis plus de 40 ans contre les maladies cardio-vasculaires, par l'information et la prévention de proximité (diffusion de documentation, actions de terrain : Jamais la première cigarette, Parcours du Cœur, Semaine du Cœur), par le soutien de la recherche médicale (financement de bourses de jeunes chercheurs), par l'aide à la réadaptation des cardiaques et par l'information sur les gestes qui sauvent.

Elle agit grâce à ses 26 Associations de Cardiologie Régionales et ses 190 Clubs Cœur et Santé.

Organisation non gouvernementale ne recevant pas de subventions, la FFC finance ses actions uniquement grâce à la générosité de ses donateurs (dons et legs).

Contacts presse :

- Mutualité Française

Christelle Cros - Tél : 01 40 43 63 26 – e-mail : ccros@mutualite.fr

- Fédération Française de Cardiologie

Céline Dos Santos – Tél : 01 44 90 70 21 – e-mail : celine.dossantos@fedecardio.com